

**Martin HIRSCH**  
**Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté**  
**Haut Commissaire à la Jeunesse**

Pendant ces dix dernières années beaucoup de choses ont été faites, et des progrès importants ont été accomplis. Si l'on devait se resituer avant 1998, date de la mise en place de la loi de lutte contre les exclusions, j'imagine que l'on trouverait qu'en termes de droits, d'observation ou d'organisation administrative des avancées importantes ont été enregistrées. Et en effet, il ne peut y avoir de stratégie de lutte contre la pauvreté sans observation, sans évaluation, sans indicateurs, sans objectifs. Les difficultés commencent ensuite. L'observation est en effet tributaire d'un appareil statistique lourd, d'un calendrier de recueil de données qui n'a rien à voir avec l'urgence sociale, de spécialisation des données, de l'intérêt porté à la fois à des populations nombreuses et spécifiques et enfin du fait que la pauvreté, qui est multidimensionnelle et complexe, est difficile à suivre, à mesurer et à évaluer. Et pour autant, c'est possible. Je pense qu'un certain nombre de progrès ont été accomplis mais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire.

Si l'on s'intéresse au tableau de bord de suivi de l'objectif de réduction de la pauvreté, qui a été construit en lien avec l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, pour lequel on a l'impression qu'il faudrait un nombre très important d'indicateurs et qu'un indicateur central ne rend pas suffisamment compte de la réalité, on est bien obligé à un moment donné, après avoir débattu avec les experts du domaine (scientifiques et acteurs de terrain) de se mettre d'accord sur une série d'indicateurs prépondérants. On observe par exemple en matière de pauvreté un écart considérable entre les zones urbaines sensibles et le reste du pays. Le fait que le taux de pauvreté est à peu près le triple dans ces zones que dans le reste du territoire est essentiel. D'autant plus que c'est sur les jeunes et sur les personnes d'âge actif que l'écart est le plus important. Il s'agit d'un exemple de données disponibles sur lesquelles s'appuyer pour mener une politique publique.

De la même manière, si on regarde le différentiel de taux pauvreté en fonction de l'âge, on peut avoir une indication sur comment agir. Il conviendrait par exemple de suivre le taux de pauvreté des plus de 60 ans pour disposer d'un élément d'éclairage pour la réforme des retraites. On s'apercevrait ainsi qu'au cours des dernières décennies on a réussi à réduire la pauvreté des personnes âgées grâce à l'amélioration du système de retraite et au travail des femmes. Aujourd'hui la pauvreté chez les plus de 60 ans a cessé de diminuer mais elle risque de remonter pour certaines sous-catégories. Comment dès lors faire en sorte que l'on ne recule pas sur ce point. On a les outils et les instruments pour pouvoir suivre ces évolutions. Encore faut-il que l'on se saisisse des bons indicateurs.

Il y a toujours un décalage entre la qualité des données produites sur la pauvreté et la manière dont les acteurs s'en emparent. Je m'attendais à ce qu'il y ait des questions d'actualité au Parlement concernant l'objectif de lutte contre la pauvreté, en particulier du fait de la crise. Il faut réussir à ce que les indicateurs de pauvreté entrent au cœur du débat politique, social et médiatique et que l'État puisse disposer de ses propres données. C'est pourquoi nous devons disposer, à côté des statistiques associatives, de données d'institutions scientifiques indépendantes. De nombreux progrès doivent encore être faits. Néanmoins en France, nous avons franchi une première étape depuis que les objectifs sont rentrés dans la loi, et que tous les ans le gouvernement doit rendre un rapport au gouvernement.

En France, nous avons aussi fait des progrès en matière de prévision. Il faut en effet que l'on soit capable de connaître l'impact de telle ou telle revalorisation, de telle augmentation du chômage sur les prochaines années, sinon on ne prend des mesures qu'après coup. Je considère que des progrès ont été accomplis dans ce domaine, tant en qualité qu'en audace et en procédure. Le gouvernement s'est imposé une discipline de ce point de vue : rendre compte et suivre des indicateurs et des objectifs.

Au niveau européen, il serait peut être possible d'aller plus loin en 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté, et d'instaurer une stratégie fondée sur des objectifs et des indicateurs pour suivre, par exemple, l'évolution du nombre de travailleurs pauvres, mais aussi mener une réflexion sur le salaire minimum, le revenu minimum, sur un certain nombre de sujets sur lesquels il n'y a pas eu d'avancées importantes ces derniers temps.

Observation, évaluation mais également recherche-action. Là aussi des progrès ont été faits, avec une implication forte des associations et des collectivités locales. L'idée de rendre compte, d'évaluer est beaucoup plus présente qu'elle ne l'était il y a quelques années. De nombreux scientifiques sont de plus en plus impliqués dans ces processus et interviennent avec les associations.

Des frustrations semblent néanmoins émises sur la place, la reconnaissance, l'indépendance et les moyens donnés à l'observation, en particulier à l'ONPES dont le mandat sera renouvelé le 1<sup>er</sup> mars 2009. Je suis ouvert à toutes propositions à condition de simplifier et de réorganiser les processus. Si nous arrivons à converger pour structurer, autour de l'observation de la pauvreté, un type d'organisation et de moyens plus pertinent, plus indépendant, plus expert et plus reconnu, je suis prêt à accorder des moyens au nom de l'État. Mettons de l'ordre pour gagner en efficacité et nous répondrons présent.

Il est en outre dans la logique que les rapports sur la pauvreté transmis au Parlement n'émanent pas directement des directions statistiques et des ministères, mais proviennent en partie – l'État rendant compte de sa vision des choses pour une part - d'un organisme d'évaluation indépendant qui rende compte au Parlement, au gouvernement et à l'opinion publique.

Je remercie l'ONPES pour les actions menées depuis 10 ans qui ont permis de faire évoluer la situation. Nous disposons de suffisamment de matière et de données pour améliorer les politiques de lutte contre la pauvreté, même s'il reste beaucoup de travail à réaliser et que nos marges d'amélioration sont évidentes et que rien ne nous interdit d'essayer de les atteindre le plus rapidement possible.